



## Promotions 2013 : le trompe-l'œil

**Cette année encore, l'ensemble des syndicats ont boycotté la commission de suivi des carrières que la direction veut imposer aux journalistes. La liste des promotions est tombée la semaine dernière. Elle ne trompera personne sur la réalité de la politique salariale de Radio France**

La direction de Radio France a promu 140 journalistes cette année, un chiffre à peu près équivalent aux années précédentes (139 l'an dernier). La quasi-totalité de ces mesures sont de vraies promotions 2013, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier dernier. Seules 8 promotions ne prendront effet qu'en janvier prochain (contre 19 l'an dernier). La direction respecte ainsi son engagement à réduire le nombre de promotions ne valant que pour l'année suivante.

**Ce sont là les seuls points positifs car il reste par ailleurs de trop nombreux points noirs :**

80 mesures, soit plus de la moitié, sont des promotions pécuniaires (5% d'augmentation) et non des promotions fonctionnelles (changement de fonction et 7,5% d'augmentation). L'an dernier la proportion était quasiment inverse ! Cela signifie que l'enveloppe budgétaire consacrée à ces promotions était sans doute inférieure aux années précédentes. Pour le dire autrement : **la direction a fait autant de promotions que l'an dernier mais elles lui ont coûté moins cher.**

Personne ne sera dupe, surtout pas ceux qui pouvaient prétendre dès cette année à une promotion fonctionnelle et se retrouvent avec une pécuniaire. C'est toujours 5% de mieux sur la feuille de paie mais, en l'absence de toute augmentation générale, ce petit « mieux » sera mangé par l'inflation en moins de 4 ans (1,7%, taux moyen ces 10 dernières années)... Ces promotions pécuniaires ont aussi trop souvent pour effet de retarder une éventuelle promotion fonctionnelle, d'autant que la direction veut toujours interdire aux élus de discuter lors de la commission de suivi des carrières des journalistes promu lors des 5 années précédentes.

La liste de propositions de promotions que le SNJ-CGT a soumises aux différents directeurs de rédaction comportait les noms de **160 journalistes dont la promotion méritait, selon nous, d'être discutée** au vu de leur tableau de carrière (ancienneté Radio France et carte de presse, promotions précédentes, circonstances particulières...) Sur ces 160 journalistes, il y en a 58 dont nous n'aurions même pas pu discuter si nous avons accepté les règles que la direction veut imposer.

Il faut que cela cesse. Même les directeurs de chaîne en conviennent : la DRH doit revenir à la raison et accepter de revenir à une commission qui ne soit pas en retrait par rapport à l'ancienne commission paritaire. **Vos élus doivent pouvoir discuter de tous ceux qu'ils souhaitent défendre, dans des conditions qui permettent un véritable dialogue et une véritable transparence !**

**Comme les autres syndicats, le SNJ-CGT a tout même participé à la première journée de cette commission de suivi des carrières, celle consacrée aux questions générales. Voici ce que nous avons retenu de cette discussion :**

**Sur les CDD :** la DRH affirme que le nombre d'entrées sur le planning est en baisse par rapport à 2012 pour répondre à la baisse des budgets CDD (8%). Comme ces propos ont été tenus avant la période des fêtes, grosse consommatrice de CDD, il faudra voir si cette affirmation est toujours exacte au 31 décembre prochain... Sur les perspectives d'embauches pour les CDD, Guy Durieux a précisé qu'une dizaine de recrutements sont prévus dans les mois à venir. Pour le SNJ-CGT, c'est largement insuffisant au regard du taux de précarité beaucoup trop élevé à Radio France et au regard des besoins d'emplois supplémentaires liés notamment au développement du réseau Bleu et des nouveaux médias.

**Sur la nouvelle grille de France Bleu :** la direction du réseau affirme que c'est une simple « évolution », pas une révolution, qu'elle ne sera pas appliquée en même temps et partout mais en priorité dans les radios d'agglomération (une quinzaine). L'objectif semble quand même qu'un maximum de stations appliquent ces changements en septembre prochain. Tous les syndicats ont souligné la lourdeur excessive du travail des matinaliers à qui il sera demandé des titres toutes les 10 minutes en plus de toutes les tâches qu'ils effectuent déjà. Ce n'est raisonnable ni pour les antennes, ni pour la santé des salariés concernés.

L'interactivité, qui consiste selon la direction à « donner la parole aux auditeurs », sera fortement encouragée sur les antennes. Le SNJ-CGT a rappelé son opposition à cette conception de la place de l'auditeur qui ne permet en fait qu'à quelques uns de s'exprimer et donne lieu à de fréquents dérapages ou à des débats sans intérêt.

**Sur le Mouv' :** La direction soutient, là aussi, que le changement de formule prévu pour le 6 janvier prochain n'est pas si radical. Il s'agit pourtant, ni plus ni moins, de transformer un programme radio en produit avant tout destiné à une diffusion sur internet. Considérant que l'information généraliste sur une radio destinée aux jeunes «ça ne marche pas» la direction souhaite une ligne éditoriale «positive», du «journalisme de solution», essentiellement restreint à l'actualité liée aux nouvelles technologies, à internet, à la «pop culture»... Le SNJ-CGT a exprimé son désaccord avec ces concepts qui remettent en cause, selon nous, la place de l'information au Mouv'. Les journalistes de la rédaction ne sont en aucun cas obligés d'adhérer à cette nouvelle ligne éditoriale et à l'obligation de travailler pour internet. Jean-Luc Hees s'est engagé à ce que ceux qui le souhaitent puissent rejoindre une autre rédaction. La DRH ne se montre pas pressée de tenir cet engagement. Le SNJ-CGT a répété qu'il doit pourtant être tenu.

**Sur les inégalités femmes/hommes :** la DRH reconnaît qu'il subsiste des inégalités, à carrière équivalentes, entre les femmes et les hommes. 5 journalistes femmes bénéficieront cette année de mesures pour corriger ces inégalités. C'est bien mais c'est peu. Il reste encore du travail à faire sur cette question, notamment pour continuer à féminiser les postes de cadres, qui restent encore en majorité occupés par des hommes.